

DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE

ANNÉE 2013

Épreuve conçue par EMLYON

Voie économique et commerciale

Toute règle comportant des exceptions, le sujet proposé cette année – *Y a-t-il une unité du plaisir ?* –, s’il se présentait bien, comme ceux des années précédentes, sous la forme d’une question directe et ouverte, ne mettait pas le thème de l’année en relation avec une autre notion ayant un poids thématique équivalent, mais avec un concept théorique, l’unité, qui pouvait rendre la tâche difficile à des candidats qui s’étaient insuffisamment préparés.

La question demandait en effet si le concept, la catégorie logique de l’unité s’applique à la notion de plaisir, mieux : si *le plaisir* n’est pas une abstraction, une coquille vide, une fiction. On parle du plaisir au singulier, communément ou savamment — le libertin mène une vie de plaisir, l’hédoniste énonce que le plaisir est le (ou un) bien, etc., bref le plaisir présente au moins une unité *nominale* — mais il y aurait davantage de justesse dans une expression pourtant aussi indéterminée que « les plaisirs de l’existence ». Les candidats avaient étudié « le plaisir » pendant un an, mais le domaine ainsi identifié par eux présente-t-il une véritable unité, plus précisément même, étant donné le *y a-t-il ?*, une unité *réelle*, effective ? Et s’il y a une telle unité, quelle est-elle ? Où la chercher ? Comment l’établir ? La diversité des plaisirs n’est-elle pas irréductible à l’unité d’une *forme* ou d’un *concept* ? « Le plaisir » serait une étiquette, un mot posé sur une multiplicité fluente, ondoyante ou chatoyante d’états, de sensations, d’affects, d’émotions.

Le sujet était exigeant, sans aucun doute, très exigeant même. Pour autant, il n’exigeait des candidats que ce qu’une dissertation de culture générale exige, c’est-à-dire une réflexion personnelle cultivée et construite sur un problème dont la solution n’est donnée nulle part, mais dont le traitement relève du bon sens et dont les *éléments de solution* se trouvent dans les textes travaillés et les connaissances acquises sur le thème étudié en seconde année.

Le choix de la question *Y a-t-il une unité du plaisir ?* était motivé, premièrement, par le souci de mettre d’emblée les candidats en situation de réfléchir, de construire leur pensée et de la conduire en mobilisant les éléments de culture (philosophique, littéraire, historique, etc.) utiles à la progression du discours vers une solution du problème posé ou, à défaut, vers une réponse éclairée à la question, vers une prise de position lucide et argumentée. Il va de soi que les récitations de cours ou de manuels, les « topos », les montages de séquences web téléchargées et passivement reproduites étaient particulièrement indésirables cette année.

Notre choix s’expliquait, deuxièmement, par la volonté qui est la nôtre, depuis plusieurs années, de proposer un sujet qui conduise explicitement les candidats à retravailler *in fine*, à réinterroger en son principe et à remettre en perspective dans un dernier effort de pensée la notion qu’ils ont étudiée pendant une année entière, une question qui les amène à conclure leur étude par un ultime examen. Ici, la reprise ultime de la question du plaisir consistait à se demander, non pas seulement ce que peut bien être le plaisir en fin de compte, quoique cette recherche d’une définition soit toujours à l’horizon d’une réflexion sur le plaisir, mais *s’il existe quelque chose comme le plaisir*, le plaisir « en général », et qui pût être recherché ou fui comme tel ainsi que le préconiseraient des sages opposées ou des doctrines antithétiques de la vie bonne. *Y a-t-il* justement une *essence* du plaisir, une *nature* commune des états et affections agréables ? Sous ce rapport, le sujet s’adressait, voulait s’adresser directement à la raison de tous les candidats, quelle que soit leur formation.

Autant le dire tout net : comme les années précédentes, la moyenne du concours est élevée, avec des variations intéressantes, cet indice de satisfaction chiffré ne doit toutefois pas masquer la réalité des copies. Pour la plupart, les candidats sont sérieusement préparés au concours, ils savent

des choses, ils ont des *habitus* de composition leur permettant de livrer un produit rhétorique assez souvent acceptable. Mais le niveau général de la réflexion est très médiocre – quelques correcteurs utilisent des qualificatifs beaucoup plus sévères –, la méthode se perd, qui consiste à poser un problème et à le résoudre par étapes, l'engagement intellectuel est devenu l'exception, le sens critique une rareté. Il est à craindre que la mémoire mécanique, le mimétisme et la technique paresseuse du copier/coller n'aient définitivement raison de l'effort de penser et de comprendre. Un correcteur écrit que certains candidats « ont l'air de croire qu'une évocation verbale vaut pensée véritable ». Fait-on encore des lectures de première main dans les classes de CPEC ? Découvre-t-on d'autres auteurs et d'autres œuvres que celles et ceux qui figurent dans les programmes ? La curiosité intellectuelle est en voie de disparition. Disparition lente, disparition certaine, qu'aucun appétit nouveau ou intérêt renouvelé pour l'homme et le monde ne paraît être en mesure de contrebalancer.

Beaucoup de candidats, note un correcteur, « se refusent à pratiquer honnêtement cet exercice [de la dissertation], préférant la voie la plus sûre à leurs yeux : réciter un contenu déjà préparé, appliquer une procédure ». Car, il faut le reconnaître, et ce fait a empêché qu'il y ait un trop grand nombre de notes extrêmement faibles –, les copies, même les plus superficielles, et peut-être surtout celles-là, ont un plan, en deux ou trois parties, disons plutôt : un cadre formel.

Par exemple, le plan suivant a été adopté par des régiments entiers de candidats : (1) Le plaisir est chose personnelle, intime, privée, qui diffère d'un homme à l'autre, qui varie chez un même homme au cours de sa vie ; or (2) il existe des plaisirs partagés et il y a des doctrines philosophiques qui traitent du plaisir et qui, même, s'opposent et discutent entre elles ; donc (3 ou conclusion) il y a une unité du plaisir. En réalité, dans ce plan, la contradiction n'est jamais dépassée, ses termes coexistent et, selon l'ordre dans lequel la « thèse » et l' « antithèse » sont présentées, l'une ou bien l'autre subsiste à la fin, sans que l'on comprenne pour quelle(s) raison(s) elle a vaincu sa contradictoire. Dans ces copies dont le plan de marche n'était à aucun moment justifié, le jury a trouvé des considérations justes sur la notion de plaisir, évidemment, mais – on y reviendra – le concept d'unité n'y était presque jamais analysé. Un autre plan, peut-être plus satisfaisant parce que mieux adapté à la formulation du sujet – voir *infra* –, a été suivi encore plus souvent, dans lequel (1) on prenait acte de la diversité des plaisirs et de la variation intrinsèque du plaisir mais (2) on relevait aussi les nombreux témoignages internes du corps et de l'esprit qui éprouvent comme également agréables (et agréables ensemble) et qui poussent à identifier comme étant (du) plaisir chacun des moments où chacun des états en question, le résultat étant, dans le meilleur des cas, rare, une synthèse de l'un et du multiple, mais plus fréquemment un maintien en l'état de l'incertitude. Quelques candidats plutôt bons assumaient avec une espèce de lucidité blasée ce que l'un d'entre eux appelle « l'aporie philosophique du plaisir ».

Sans doute pouvait-on faire deux objections au sujet de dissertation proposé cette année.

Première objection : le sujet était « trop philosophique » ou plutôt, cette expression n'ayant guère de sens, il avantageait nettement les acteurs du champ philosophique et pouvait pénaliser ceux du champ littéraire. Or, à supposer que la distinction des deux champs ait elle-même un sens quand il s'agit de préparer à une dissertation de culture générale – lettres et philosophie ont en commun d'être des disciplines du sens –, la question de cette année s'adressait évidemment à des élèves qui avaient lu et travaillé des textes de Sade, de Pétrone, des auteurs libertins, médité le tableau de Delacroix, *La mort de Sardanapale*, appris auprès des écrivains symbolistes ou décadents que la recherche assidue des plaisirs peut aboutir, non seulement à manquer l'unité harmonieuse des plaisirs, mais devenir un enfer, aboutir à la négation même du plaisir (*spleen*), ou encore à ceux qui pouvaient avoir vu dans le *Casanova* de Fellini un cas d'école pour penser *a contrario* la mauvaise unité du plaisir, du plaisir uniforme (onaniste), ou qui auront réfléchi sur la figure de Dom Juan, représentant de la multiplicité des plaisirs qui, ne connaissant pas d'autre unité du plaisir que celle, arithmétique, formelle, des occasions et objets de jouissance, ne parviendrait paradoxalement jamais à l'unité pleine, riche du plaisir se suffisant à lui-même, etc. Bref, le sujet ne s'adressait pas, loin s'en faut, aux seuls candidats qui étaient capables de se référer au *Philèbe* de Platon, référence ici tout à fait centrale, il est vrai, mais non exclusive, à la doctrine d'Épicure (sur

la distinction des plaisirs « immobiles » (*catastématiques*) et des plaisirs « en mouvement » (*cinétiques*), aux hypothèses théoriques de Freud (sur la fonction de limitation et d'apaisement (par dépense) de l'excitation psychique qui est dévolue au principe de plaisir) ou au travail de Foucault (sur la fonction de l'étude et du règlement des plaisirs dans la culture de soi de l'homme antique).

Seconde objection possible : une réponse négative était fortement suggérée, pour ne pas dire « téléphonée ». La question ne poserait donc pas un vrai problème, puisqu'elle serait formulée de telle sorte que le soupçon de l'irréductible multiplicité du plaisir l'emporterait forcément sur son unité, ou que l'unité en question ne pourrait être qu'un leurre ou un *flatus vocis* au regard de la richesse profuse, infiniment variée, des affects agréables, des vécus de jouissance. Or, une unité effective, objective et/ou subjective, du plaisir pouvait être argumentée, par exemple en rapportant la multiplicité des plaisirs *au* « principe de plaisir » ou *à la* « fonction désirante » – voir *infra* : que veut dire d'autre le terme de *libido* ? –, ou encore en subsumant les plaisirs des cinq sens sous l'unité d'un *sensus communis* – il y a unité du plaisir pour une *conscience unifiante* –, ou encore en dégageant une unité *positive* du plaisir au-delà d'une définition simplement *négative* ou *neutre* de l'unité de l'état de calme ou d'équilibre (par l'absence de douleur, l'*aponie*). Enfin, une pensée bien inspirée pouvait lire dans l'expression « unité du plaisir », non pas seulement un génitif *possessif* – unité que *possède* le plaisir –, mais un génitif *objectif* – l'unité que *donne* ou que *réalise* le plaisir –, et montrer, comme l'ont d'ailleurs fait quelques très bons candidats, comment le plaisir, à la différence du désir, multiple en son principe (les *épithumiai*), ou plutôt comment un ensemble réglé de plaisirs, loin de dissoudre, d'« exploser l'âme » (*sic*), ou de l'agiter comme le font les appétits les plus sauvages – permettait une unification de soi et du monde. Si le plaisir ne possède pas *en lui-même* d'unité, il est pensable comme un *facteur d'unité* mentale : un moi divisé, une âme démente, ne connaît pas l'unité d'affirmation de soi résultant du plaisir. C'est la douleur qui divise, qui déchire la subjectivité. Qu'est-ce qu'un art érotique – l'année du plaisir, le *Kamasutra* n'était pas hors programme ! – si ce n'est celui de la production réglée d'une unité extatique du plaisir et, par là, d'une identité retrouvée (ou enfin atteinte) du corps et de l'esprit ? On pouvait surtout dépasser la contradiction de l'un et du multiple, composer les différences ou les résoudre en une identité complexe, concevoir, en théorie mais aussi et surtout en pratique, une unité de la multiplicité des plaisirs ou une multiplicité dans l'unité du plaisir, une diversité ramenée à l'unité, bref une *harmonie* – on pense au *chairein* spécifiquement humain obtenu par le savant mélange des plaisirs purs et mélangés, sensibles et intellectuels, sensuels et pratiques, dans le *Philèbe* – ou la construction d'une vie heureuse par une « gestion » prudente et maîtrisée, rationnelle des appétits. « Les meilleures copies, observe un correcteur – et cette observation n'est pas isolée –, ont vu le caractère unificateur du plaisir, sa subjectivation individuelle et collective ».

Le jury était donc en droit de s'attendre à ce qu'une très bonne copie, de facture philosophique aussi bien que littéraire, envisage de découvrir ou de construire une unité du plaisir qui ne serait pas donnée, qui dépasserait la diversité et la dispersion vécue des plaisirs, et qui pense cette unité comme une *tâche* pratique, celle de réaliser ce qu'on appelle une existence heureuse, quitte à montrer alors que l'unité vraie du plaisir n'est pas autre chose que ce qu'on appelle le *bonheur* : l'hédonisme est une doctrine *des plaisirs*, l'épicurisme est une doctrine *du bonheur*.

Le jury s'attendait aussi à rencontrer des copies capables de plaider intelligemment et de prouver si possible, contre toute unification appauvrissante ou desséchante du plaisir dans les sagesse rationnelles, la cause d'une multiplication sans fin des plaisirs, d'un souverain dérèglement et d'une quête et expérimentation hédoniste tous azimuts des intensités, des occasions et des instants de jouissance, des devenirs, ou bien même l'infinité sans unité, l'illimité d'une vie addictive ponctuée d'extases. Un ouvrage (aujourd'hui démodé ?) comme *l'Anti-Cédipe* de Deleuze et Guattari eût permis d'étayer et d'esquisser une ontologie du multiple. En s'abstenant significativement de parler *expressis verbis* et de traiter thématiquement du plaisir, du Plaisir, ces auteurs, qui dénoncent et désamorcent ainsi l'abus « holistique », jusque dans la théorie psychanalytique, d'un terme qui refoule son propre référent, à savoir la multitude de différentielles et de micro-structures agencées localement, provisoirement combinées, d'intensités agrégées mais non intégrables, qui font les états de jouissance montrent justement comment les stratégies de ruse

et de subversion de la toute-puissance de l'Un et des unités sont à porter au crédit des « machines désirantes ». Mais il semble que, cette année encore, malgré le travail des préparateurs, le conformisme de l'époque et la *moraline* injectée à haute dose dans nombre de copies lisses, littéralement hygiéniques, aient eu raison de toutes les audaces et de tous les appétits.

La moyenne du concours est sauvée par le nombre relativement important de très bonnes copies : sur 320 copies, un correcteur expérimenté recense ainsi 37 travaux notés entre 15 et 20. Mais précisément, si les notes ne descendent guère au-dessous de 4-5, le nombre des copies médiocres est extrêmement élevé. A vrai dire, la plupart des candidats n'essaient ni ne proposent rien de pensé, rien de réellement ou d'originellement exploré ; ils exposent, non sans habileté parfois, des lieux communs, des bouts de doctrine, ils ressassent des pensées convenues qu'ils ornent de quelques allusions à des auteurs croisés dans l'année.

S'ils veulent savoir ou plutôt réapprendre ce que culture générale veut dire, les préparateurs, au lieu de se précipiter sur les pense-bête de l'e-commerce, devraient (re)lire attentivement et méditer la première des *Règles pour la direction de l'esprit* de Descartes, qui leur montrera qu'elle ne consiste en rien d'autre qu'en un exercice du jugement, sur tout sujet qui se présente, nourri de toutes les connaissances acquises dans toutes les disciplines (scientifiques aussi bien que littéraires) et rapportées à notre expérience. Sans doute cette lecture aiderait-elle bon nombre d'entre eux à donner congé à ces « fariboles journalistiques » dont un correcteur déplore que se repaissent des préparateurs sans doute mal préparés ou en mal de préparation, ou qui n'ont tout simplement pas travaillé.

Pourquoi les correcteurs sont-ils presque unanimes à reconnaître à la fois le sérieux des candidats et la pauvreté de pensée de la plupart des copies ?

Si l'on exige des candidats qu'ils fassent un véritable effort de réflexion sur le sujet, cet effort doit normalement se traduire d'abord par la lecture et la prise en compte de son libellé – le sujet n'est pas un prétexte, c'est un texte –, qui permet la détermination d'un (des) enjeu(x) de la question et par là-même de s'ouvrir le chemin d'une discussion originale, méthodique, cultivée, féconde. Malheureusement, très peu nombreux sont les candidats qui produisent cet effort. Tout se passe, au contraire, et c'est un comble, comme s'ils évitaient la question à traiter. Car, non seulement la difficulté du sujet ne saurait les dissuader de s'y affronter, mais elle est au contraire ce qui devrait les inciter à produire un effort intellectuel.

Puisque les invitations répétées des rapports précédents à relever le défi du sujet restent tristement vaines, un peu de bon sens et de pédagogie aidera peut-être les candidats à retrouver le chemin d'une saine, d'une vigoureuse confrontation avec les problèmes.

En effet, imaginons qu'un sujet, par exemple celui qui a été proposé cette année, *Y a-t-il une unité du plaisir?*, semble trop difficile à un candidat ou que son sens ne lui apparaisse pas immédiatement. Dans ce cas, qui devient la coutume en dissertation de culture générale, que doit (devrait) toujours faire le candidat ? Très exactement la même chose, en principe, que ce qu'il fait lorsqu'une personne de sa connaissance lui dit quelque chose qu'il ne comprend pas bien ou qui ne lui paraît pas clair, ou quand le professeur qui fait cours, sur le plaisir par exemple, développe un discours difficile, voire obscur à ses yeux d'élève : chercher à comprendre, s'efforcer d'éclaircir le propos, d'en élucider le sens.

Il est vrai que, dans le quotidien de l'existence et de l'apprentissage, à la différence de ce qui se passe dans la situation de concours, où mon esprit est seul face au sujet qu'on lui propose (et impose !), je ne fais pas que me demander à moi-même de faire la clarté, je ne m'interroge pas seulement moi-même sur ce que j'ai entendu ou lu, j'interroge l'autre, je lui pose des questions. Et dans le rapport pédagogique, le professeur est là pour répondre et collaborer au travail de clarification du discours et d'explicitation du sens. Si, donc, je ne saisis pas immédiatement le sens de la question « Y a-t-il une unité du plaisir? » et que je suis dans l'incapacité de demander secours à une raison étrangère, c'est alors à mon propre entendement et à lui seul que je puis et dois adresser ma demande d'explicitation. Je n'ai pas le choix : il me faut m'interroger sur le sujet, il me faut interroger ce sujet qui m'interroge, qui me pose une question que j'ai du mal à comprendre. Dans le

rapport solitaire que le candidat entretient avec le sujet, tout se passe comme si ce dernier, le sujet, était le seul interlocuteur de l'esprit, comme si le problème était sommé de s'expliciter lui-même dans l'esprit, avait à répondre lui-même à la question qu'il (me) pose, fiction ou expérience de pensée qui suppose précisément une attention soutenue et un effort obstiné de concentration sur la formulation.

En réalité, la première difficulté de compréhension que peut soulever un sujet de dissertation n'est pas différente de celle que présente un problème de la vie ordinaire que l'on est seul à pouvoir résoudre et que l'on doit analyser et comprendre d'abord en ne comptant que sur soi pour pouvoir le traiter et tenter de le résoudre. Dans l'expérience d'un candidat, *mutatis mutandis*, elle est analogue à la difficulté de compréhension que peut présenter un problème de sciences que l'on ne peut traiter avec méthode que si l'on a préalablement analysé et clarifié son énoncé en mettant à part les données, les présupposés et les conditions du problème.

Or l'expérience montre que, face à un sujet de dissertation de culture générale qui leur résiste ou dont le sens ne leur apparaît pas d'emblée – et c'est une situation qui n'est certainement pas réservée à la culture générale –, la plupart des candidats enfreignent la règle commune qui veut que, devant une question de sciences comme d'existence pour la résolution de laquelle nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, l'esprit s'engage spontanément et sérieusement dans un travail personnel d'examen, de clarification et d'intellection. Par un étrange paradoxe de comportement intellectuel, vraisemblablement par paresse d'usager pressé ou de consommateur frénétique d'objets culturels (de masse), beaucoup des candidats qui ne comprennent pas *instantanément* la question « Y a-t-il une unité du plaisir? » ne font justement pas l'effort de la comprendre, ne prennent pas le temps de l'examiner. Au lieu de s'interroger et d'interroger la question sur son sens, sur son objet et son enjeu, ils cherchent dans une mémoire réflexe tout ce qui peut avoir un rapport avec l'expression « unité du plaisir », expression qu'ils n'analysent pour ainsi dire jamais, écrivant passivement sous la seule loi de l'association des idées, quand ils ne fuient pas carrément dans une récitation hors sujet de tout ce qu'ils pensent savoir du plaisir et qu'ils croient bon de répéter pour plaire au correcteur ? La naïveté ni l'angoisse, ni même le conditionnement médiatique ne peuvent tout expliquer.

Cette année, les correcteurs ont trouvé la preuve de négligence du libellé la plus flagrante dans le grand nombre de copies qui ont substitué mécaniquement ou sans vergogne la question « Y a-t-il une unité *de* plaisir? » à la question « Y a-t-il une unité *du* plaisir? ». Sans doute n'était-il pas contre-indiqué de s'interroger, dans l'hypothèse d'une quantification du plaisir, d'un calcul de l'intensité du plaisir, sur la possibilité d'une unité *de mesure* du plaisir : de bons candidats ont pu chercher une unité sensible ou rationnelle de l'agréable – l'interprétation aristotélicienne de l'homme-mesure de Protagoras dans la *Métaphysique* irait dans cette direction. Quelques candidats ont pu s'inspirer de l'analyse de la composition des plaisirs et du calcul hédoniste de Bentham pour montrer qu'en raison même de la variété et variation *qualitative* des plaisirs une telle unité de mesure du plaisir était introuvable. La démarche n'était d'ailleurs pas absurde si l'on argumentait la possibilité de mesurer le plaisir à partir d'une nature du plaisir, d'une unité d'essence ou d'un rapport universel de l'homme au plaisir. Malheureusement cette raison n'était pas produite dans les copies.

Il est clair en tout cas que la non-lecture du sujet, qu'elle soit due à un niveau de langue inacceptable en classe préparatoire ou qu'elle ait été provoquée par la connaissance d'une question de cours telle que « Le plaisir est-il quantifiable [mesurable] ? », a conduit de trop nombreux candidats à faire toute une copie sur la question « Y a-t-il une unité *de* plaisir? », ce qui constituait un hors-sujet complet. Beaucoup de correcteurs, il faut le dire, font part de leur consternation devant une distraction de lecture ridicule et qui confinait au mépris de la langue.

Non seulement, donc, il est absurde de traiter une question si l'on ne sait pas ce qui est en question et si, quand on ne le voit pas d'emblée – le voit-on jamais d'emblée ? –, on s'abstient de le chercher, mais c'est le sujet lui-même et lui seul, ou son examen, qui montre le chemin à suivre, qui donne le fil conducteur de la réflexion.

« Tout chercher, écrit Heidegger au début d'*Être et temps*, tire de ce qu'il recherche la direction qui précède et guide sa démarche. » Si le plaisir est ici ce qui est *questionné*, comme il l'eût été dans tout autre sujet portant sur le thème, et si l'unité du plaisir est ce qui est *interrogé* – essayer de voir ce que pouvait vouloir dire l'expression « (une) unité du plaisir » était un « minimum syndical » dont beaucoup de candidats n'avaient cure, semble-t-il –, l'objet du questionnement est le *point en question* ou, pour reprendre les termes de Heidegger « ce qui est proprement visé », ce « avec [quoi] le questionnement parvient à son but ».

Peu de candidats ont compris que l'unité problématique du plaisir (et doublement problématique puisqu'il était demandé *si* une unité du plaisir existe et, s'il existe en effet une telle unité, *quelle* elle est, où elle se trouve et en quoi elle peut bien consister) posait évidemment le problème de la *nature* du plaisir, de son essence, mais aussi, plus radicalement, de son *existence* même, de la *réalité* de ce qu'on nomme « le plaisir ». Car, s'il n'y a pas d'unité du plaisir, si la multiplicité des objets, des états, des vécus et affects tenus pour agréables et pour cette raison tant recherchés, s'avère absolument irréductible, « plaisir » est-il autre chose qu'un mot, « le plaisir » qu'une abstraction ? Voilà, en effet, le point en question : je ris aux éclats, je reprendrais bien une part de ce gâteau, un verre de ce vin, je dévore tous les livres qui me tombent sous la main, je mets en boucle cette mélodie ou ce rythme, je suis un amateur de peinture, un passionné de voile, de voyages, j'ai le goût des antiquités, de l'aventure, cette fille ou ce garçon me plaît, j'aime la campagne, la plage, l'eau du torrent, la BD, le cinéma, j'adore me promener sur les grands boulevards, etc., etc., mais qu'y a-t-il donc de commun entre tous ces états et ces moments en effet plaisants, entre toutes les expériences et situations qui *me plaisent* ? L'unité du plaisir, si elle n'est pas celle d'un *concept*, est-elle alors celle d'une *expérience*, celle que confère à ses états l'*unité du moi* ? Mais mon expérience ne tire-t-elle pas toujours sa richesse de la variété profuse des états et des sensations (agréables et douloureuses) ? Toute unité du plaisir n'aura-t-elle pas le sens de la monotonie et de l'ennui ? Dans l'unité toute pareille qui serait celle du plaisir, l'agréable ne perdrait-il pas tristement ses couleurs ? Où est le plaisir dans le simple contentement, dans la seule satisfaction ? Se sentir soulagé est agréable, sans doute, comme toute cessation d'un état désagréable, mais est-ce là éprouver positivement du plaisir ?

Le sujet permettait d'aller très loin dans la critique empirique et rationnelle de ce qu'on nomme « le plaisir » : sans compter qu'il n'y aurait jamais de forme achevée, « parfaite » du plaisir, qu'il n'y a jamais, hors des états paroxystiques de l'extase et de l'orgasme – au reste, on pouvait penser l'unité en question dans un *summum* – que du plus ou moins agréable, que des satisfactions moyennes, éprouve-t-on jamais quelque chose qui serait le plaisir ? La question mettait en doute la vérité de nos discours sur « le » plaisir, peut-être même l'effectivité du « jouir » et des vécus agréables, la sincérité du sujet disant éprouver (avoir éprouvé) le plaisir. Peut-on même penser sérieusement l'unité des états agréables ? De quoi l'hédoniste parle-t-il quand il fait la promotion du plaisir comme étant le bien ? Le concept (sceptique) de la *métriopathie*, ou l'*aurea mediocritas* d'Horace ne verraient étrangement l'unité du plaisir que là où le sujet, s'il est *content*, n'est pas pour autant *comblé* et dont la jouissance est toujours en retrait, en défaut par rapport au *summum* escompté. L'unité du plaisir : *focus imaginarius* du désir, *fantasme* ?

Plus rares encore furent les candidats conscients de l'enjeu éthique de la question : s'il n'y a pas d'unité du plaisir, si ce qu'on nomme « le plaisir » se résout en une collection contingente d'intensités agréables toujours différentes et même infiniment variables, quel sens et quel intérêt, quelle valeur morale peut-il y avoir à rechercher tout aussi bien qu'à fuir le plaisir, comme on dit ? Et surtout, quelle cohérence et, par suite, quelle unité peut bien avoir une existence cherchant sa propre unité et cohérence dans l'irréductible multiplicité de ses états ?

Reprenons les éléments de la question aussi attentivement et patiemment que possible.

Puisque le sujet demande s'il y a une unité du plaisir, c'est qu'on doute qu'il y ait une telle unité. Donc, avant même de nous inquiéter de ce que l'on peut (ou de ce qu'il faut) entendre par l'expression « une unité du plaisir », nous devons trouver les raisons que nous aurions de mettre en question l'unité du plaisir.

Or, si nous soupçonnons d'inexistence ou de fausseté l'unité du plaisir, c'est que nous tendons à croire, justement, et avant toute réflexion, qu'il y a une telle unité, ou à la présupposer alors même qu'elle serait illusoire. D'où nous vient cette évidence, peut-être trompeuse, qu'il y a une unité du plaisir ? D'une part, chaque fois qu'une chose ou une personne, une expérience ou une situation, nous est agréable – on pourrait reprendre chacun des objets énumérés plus haut –, nous éprouvons un état général de satisfaction ou de bien-être que nous cherchons à retrouver avec des objets qui nous ont procuré pareille satisfaction ou sensation de bien-être. D'autre part, il nous semble bien qu'un état agréable présente en lui-même l'unité d'une durée ou d'une séquence continue qui, si elle varie en intensité, par exemple quand on éprouve une « montée » du plaisir pouvant aller jusqu'au paroxysme, présente au moins une continuité et une homogénéité, une sorte de convergence. Notons au passage que l'unité qui serait ainsi vécue du plaisir n'est pas simple, elle est celle d'une multiplicité d'états et de sensations agréables, qu'il s'agisse de l'unité de différents plaisirs ou bien de l'unité d'une même multiplicité fluente de jouissance, d'un seul et même flux sensuel. Nous apprendrions ainsi d'emblée une chose : comme il était déjà indiqué plus haut, s'il doit y avoir une unité du plaisir, nous ne la trouverons sans doute pas dans l'*unicité* d'une répétition monotone, inlassable, à vrai dire compulsive, d'une seule et même espèce de plaisir, comme celui que poursuit sans fin (ou « à la mort ») le libertin absolu de Sade ou le Casanova de Fellini. Enfin, dans les discours, il ne peut y avoir de fumée sans feu : si nous avons pris l'habitude de parler du plaisir, de subsumer les différents plaisirs et modes de l'agréable sous la rubrique de ce que nous appelons « le plaisir », de l'unifier jusqu'à en faire une catégorie de la philosophie morale – il existe des doctrines du plaisir qui identifient le plaisir (*hèdonè*) au bien et qui font du plaisir une fin qu'il serait sage de poursuivre pour elle-même –, le mot « plaisir » attesterait dans le langage de l'unité éprouvée de la sensation de plaisir, des états agréables. C'est alors une unité *réelle* du plaisir qui fonderait l'unité *nominale* du plaisir, qui confèrerait au mot plaisir sa pleine *signification* et, garantissant ainsi son usage, permettrait aux hommes de communiquer et de s'entendre quand ils parlent du plaisir ou qu'ils en discutent.

D'ailleurs, à quoi bon discuter (de) l'unité du plaisir, si ce n'est pour procurer un plaisir de dispute logique ou métaphysique au dialecticien en herbe ou chevronné, ou pour amuser les Socrate qui prennent plaisir à « couper les cheveux en quatre » au lieu de « vivre sans se poser de questions » ? On pourrait pasticher l'*Histoire du Soldat* de Ramuz et dire : « Un plaisir, c'est tout le plaisir ». L'affaire serait entendue, sauf pour les grincheux, évidemment : *un* plaisir, c'est cela, *le* plaisir. L'hédonisme prône-t-il autre chose ? La figure mutique et assoupi de Philèbe, dans le dialogue éponyme de Platon, serait ici plus « parlante » et plus efficace que tous les discours et toutes les argumentations hédonistes : si tout plaisir se suffit à lui-même, qu'il soit de bouche ou d'autre chose, alors il est tout le plaisir, et le plaisir suivant le sera pareillement. Inutile de chercher pour les plaisirs une unité d'essence ou l'unité d'une classe, il y a autant d'unités du plaisir qu'il y a d'états agréables, de jouissances éprouvées. Il n'y aurait pas *une* unité collective ou harmonique du plaisir, il y aurait des unités de plaisir, autant de totalités hédoniques que de plaisirs éprouvés. (Qui « s'éclate » perdrait moins son moi propre qu'il ne (dé)multiplierait ses identités).

Mais alors, qu'est-ce qui nous ferait douter de l'évidence, à première vue aussi bien établie par l'expérience, et dûment consignée dans la langue, d'une unité (vécue) du plaisir, d'un *genre* dont les différents plaisirs seraient des *espèces* ?

C'est à la fois dans l'expérience, justement, et par réflexion sur les données de celle-ci qu'il convenait de chercher, afin de s'ouvrir un chemin sur, ou plutôt dans le sujet, les motifs de douter de l'unité du plaisir, de son bien-fondé. Tous les plaisirs ayant en commun d'être des états agréables – Monsieur de La Palice n'eût pas mieux dit ! –, il semble évident, incontestable que, s'il n'y a pas une espèce *unique* de plaisir, le plaisir est aussi *un* pour le sujet du jouir qu'il est multiple dans ses occurrences et manifestations. Dans le *Philèbe*, Socrate accorde bien à Protarque que, s'agissant du plaisir comme de toute autre chose, « à simplement entendre son nom, on songe à quelque chose d'unique » et que, c'est évident, « personne ne conteste que les choses plaisantes sont plaisantes ». Toutefois, le plaisir « est bigarré », il « se présente en réalité sous de multiples aspects » qui, non seulement différent, mais parfois s'opposent. On a beau réunir sous un même mot le plaisir du

débauché et le plaisir de l'homme raisonnable, le *chairein* du débauché n'a rien à voir en lui-même avec celui du sage, ce qui ne veut pas dire qu'un même homme ne peut pas éprouver les deux, connaître l'unité *tensionnelle* de tendances opposées. Contrairement à ce qu'affirme le défenseur de l'hédonisme, un plaisir d'intellect et de science n'est pas corporel, une viande spirituelle dite nourrissante et délectable ne se déguste pas par les mêmes voies ni selon les mêmes modalités gustatives qu'un bon repas. Le plaisir selon Socrate et le plaisir selon Protarque ne sont justement pas semblables l'un à l'autre *en tant que* plaisirs : quand la différence des sources, des objets et des modalités de l'agréable se transforme en un antagonisme des espèces, l'unité du genre est en péril. Qu'y a-t-il en effet de réellement commun, d'une part, entre un plaisir intellectuel ou de science, par exemple celui qu'éprouvent respectivement le géomètre, devant la figure parfaite du cercle, ou le dialecticien opérant sur des concepts et s'élevant à la contemplation des Formes que les yeux du corps ne sauraient voir, et le plaisir que procure la vue d'un beau corps ou d'un beau paysage, ou encore celui, sensuel de la caresse ou d'un mets raffiné ? Y a-t-il même, dans l'ordre des jouissances de l'esprit, quelque chose de commun entre le plaisir de savoir et celui de penser, entre la satisfaction de trouver la solution d'un problème ou de résoudre une équation mathématique et le plaisir de discuter une question aporétique de métaphysique comme celles de l'existence de Dieu ou du libre arbitre ? Si l'on considère maintenant, d'autre part, les plaisirs des sens, on voit clairement que ceux de l'ouïe et ceux de la vue, de l'olfaction et du goût sont distincts, qu'entre un plaisir charnel et une jouissance esthétique, il y a toute la différence des sens de la distance et des sens du contact. L'unité autorisant d'employer également les termes « plaisir » et « agréable » dans tous les cas serait ici conférée par un sens commun ou elle serait une unité *vécue*, elle viendrait à la sensation par l'unité d'une *conscience* de jouir par l'un et/ou l'autre des organes sensoriels. Si, dans notre langue, une expression aussi peu déterminée que « les plaisirs de l'existence » ne renonce pas à l'unité du mot, le pluriel suggère le primat de la diversité spécifique, *de facto* exclusive, des plaisirs, des types de plaisir, qui ferait une existence riche, sur l'unité générique, en fin de compte abstraite du plaisir.

On le voit : s'il est toujours possible de répertorier et de classer les plaisirs, voire de les hiérarchiser en fonction d'un système donné de normes, de valeurs et de mœurs, donc de constituer *une unité de rassemblement* ou *des unités de groupement* des plaisirs –, il semble très difficile, en revanche, de produire une *unité de cohérence* des états de plaisir, de transformer l'ensemble formé par les plaisirs en un tout unique, et peut-être plus difficile encore de poser la thèse ou de justifier l'hypothèse d'une *unité de nature* ou *d'essence*. Car il n'est même pas certain que la sensation de plaisir que j'éprouve en goûtant un bon vin, en dégustant un mets raffiné, en humant un parfum capiteux soit une, demeure identique à elle-même, homogène en tout point de son surgissement, à chaque moment de sa durée. Les correcteurs ont eu l'occasion (rare) de saluer les candidats qui s'étaient référés à la distinction que fait Bergson, dans *l'Essai sur les données immédiates de la conscience*, entre les *sensations représentatives* et les *sensations affectives* : le plaisir, comme la douleur, est à chaque fois un processus psychique « intensionnel », un flux dynamique variant sans cesse et se nourrissant continuellement de nouvelles nuances et qualités sensibles : si unité du plaisir il peut y avoir, comme de la douleur, c'est sous la forme d'une récapitulation et d'une synthèse *a posteriori* de l'état éprouvé tel que le sujet se le représente ou en arrête le souvenir, l'objective, en somme.

Pour entrer dans le sujet, on pouvait alors partir de l'unité présumée du plaisir, unité de l'agréable revendiquée par l'hédoniste, et la mettre en question en se fondant sur des arguments empiriques – il y a cinq types de plaisirs sensibles, et les plaisirs intellectuels (ou de l'âme), eux-mêmes divers, ne sont pas ceux des sens (du corps). Mais on pouvait inversement prendre acte par la pensée de la multiplicité donnée des sources, des objets et des états du plaisir, et aussi des différences qualitatives elles-mêmes sensibles qui font d'une seule et même affection agréable une multiplicité mouvante, et se demander alors si la diversité des plaisirs est effectivement irréductible à l'unité d'une forme ou d'une essence du plaisir. De fait, la sensibilité n'est pas schizophrène. Non seulement les sensations sont liées dans l'unité de l'expérience sensible, mais l'on fait l'expérience de passages, de correspondances, de complicités entre les sens pour la production du plaisir. On sait

bien le rôle que joue le nez dans le goût, les associations réglées de tel sens avec tel autre, de la vue et de l'ouïe dans la perception d'une distance ou l'appréciation d'un danger, etc. La multiplicité des sensations agréables ou la variation continue de chacune d'elles dans la durée ne sont pas empiriquement incompatibles avec une unité vécue du plaisir, d'un plaisir fait de multiples lieux et moments de sensations agréables. Dans la vie d'un vivant doué de conscience, le plaisir est une résultante subjective d'états physiques *et* mentaux, une *unité devenue* ou une multiplicité rassemblée ; la multiplicité sensible n'est justement pas celle d'une séparation réelle des modes ou des moments de la sensibilité. Au spectacle par exemple – et ce serait vrai de tout plaisir esthétique –, le plaisir est toujours procuré par un concert de sensations agréables, il résulte donc du concours ou de la collaboration des différents organes sollicités. La multiplicité pure, atomistique en quelque sorte, du plaisir serait plutôt à chercher dans la fiction ou le fantasme d'une expérience monosensorielle humainement impossible, celle d'une statue de Condillac réduite à un seul sens ou d'un personnage de roman comme Grenouille par exemple, le « nez » absolu, le héros de l'olfaction du *Parfum* de Süskind.

Le jury ne reproche pas aux candidats l'ordre qu'ils ont généralement suivi, du multiple à l'un ou de l'un au multiple – beaucoup de « plans », d'ailleurs binaires, faisaient le trajet dans un sens ou dans l'autre –, mais d'avoir parcouru ce chemin sur un mode à la fois formel et anecdotique et de n'avoir presque jamais argumenté un choix clair, une position intellectuelle claire, ni réussi à progresser dialectiquement dans la réflexion pour parvenir à dépasser la contradiction dans une synthèse concrète de l'unité. À cet égard, plusieurs correcteurs se disent surpris de ce qu'aucun des candidats dont ils ont eu à lire les travaux ne connaisse la distinction entre l'unité de *l'un qui est par soi* et l'unité de *l'un qui est devenu*, ou ne se soit montré capable de la produire pour son propre compte, y compris lorsque son propre développement l'appelait.

Car c'est avant tout l'absence de travail sur le concept d'unité qui explique la pauvreté des travaux en idées. On dirait que les élèves d'aujourd'hui ont perdu la faculté de concevoir des hypothèses de travail, l'imagination théorique, et celle d'entrer dans les raisons et les fondations des doctrines, l'intelligence rationnelle, la faculté d'argumenter, elle, étant inégalement distribuée.

On demandait précisément s'il y a *une* unité du plaisir : la seule présence de l'article appelait un travail de recherche et de formulation d'hypothèses, et de critique de celles-ci. Réfléchir sur le sujet voulait dire aussi chercher, non seulement si une unité du plaisir existe (ou si elle est concrètement possible, concevable, théoriquement et pratiquement « effectuable »), mais *de quelle sorte* est (ou peut-être) une telle unité. Est-elle *donnée* ? *construite* ? Si elle n'est pas introuvable, est-elle *naturelle* ? Est-elle *artificielle* ? Est-elle *culturelle* ? Sa formation est-elle *historique* ? L'unité du plaisir consiste-t-elle en la cohérence « mondaine » d'un domaine de pratiques (de mœurs) résultant d'une unification sociale des modèles de désir et de jouissance ? Par exemple, la lecture et le commentaire du *Kamasutra* permettaient de mettre au jour *une* unité culturelle indienne du plaisir érotique, qui est celle d'une très riche diversité, comme l'est aussi bien celle qui, sur une autre scène civilisationnelle, fait la cohérence de l'érotique des troubadours. Dans la *paidéia* grecque, l'unité est celle de l'harmonie de l'âme et du corps qui, ainsi que le montre Foucault, à la fois préside à – et suit de – l'usage réglé, codifié, normé des plaisirs dans l'espace social et politique.

Si l'on ne parlait pas de l'unité nominale de « plaisir » et/ou de l'unité expérientielle de l'agréable, ou bien de la multiplicité et du caractère polymorphe du plaisir, il n'était tout de même pas bien sorcier de tirer parti de l'ambiguïté du plaisir qui, chez l'être fini, soumis au devenir et qui fait donc l'expérience du passage graduel, temporel, d'un état à (ou dans) un autre, de la génération réciproque des contraires, se présente avec la douleur, son contraire supposé, au point, comme le dit Socrate dans le *Phédon* au moment où on le détache de ses liens, qu'on ne saurait attraper l'un sans attraper l'autre. Et c'est bien ce qui se passe quand on prend plaisir et douleur à se gratter. Ici, contrairement à ce qui était dit plus haut, le soulagement, qui n'est pas la même chose, comme passage, transition, changement d'état, que la satisfaction ou le contentement, qui sont des résultats, nous apprendrait quelque chose de crucial sur la nature du plaisir

Là encore, de même que la multiplicité sensorielle n'empêche pas de penser une unité vécue

du plaisir qui ne fût pas simple, mais composée, la considération de la vie sensible *sub specie durationis* permettait de concevoir le plaisir avec la douleur, de ne pas s'en tenir à une espèce de monstre à deux têtes, mais, suivant la loi héraclitéenne de l'unité des contraires, de penser une unité *dialectique* vivante du plaisir et de la douleur. Peut-on d'ailleurs faire autrement que penser une telle unité « bicéphale » du plaisir-avec-la-douleur si, comme l'indique Descartes, les deux modes de l'union de l'âme et du corps que sont l'affection agréable et l'affection douloureuse, et celle-ci pas moins que celle-là, sont ce qui nous avertit de ce qui nous est utile ou nuisible dans les différentes occasions de la vie ? Plus subtilement peut-être, ou plus précisément, on pouvait penser au plaisir paradoxal du chatouillement chez Malebranche, qui ne se distingue de la douleur qu'en ce que les fibres nerveuses n'y sont pas excitées jusqu'à se rompre comme c'est le cas dans la douleur, qui s'explique donc par un mécanisme physiologique semblable.

Certains candidats ont bien tenté une élaboration rationnelle de la notion de plaisir, par exemple celle, négative, mais non privative, de l'épicurisme (*a-ponie, a-taraxie*). Moins le vécu des plaisirs est grossier, ou plus il est raffiné, sensuel, luxurieux, plus le sujet sensible saisit de différences, plus les nuances de l'agréable qu'il enregistre ou qui l'assaillent sont fines, plus elles sont irréductibles à l'unité d'une forme ferme et forte, rebelles à toute intégration à un système. C'est alors au raisonnement, en effet, et à lui seul, qu'il revient de déterminer l'unité *qualitative* du plaisir aussi bien que de circonscrire alors, au moyen de l'unité ainsi définie, l'unité *quantitative*, de délimiter la *bonne* unité de champ ou de domaine des plaisirs qui sont véritablement tels ou qui ne risquent pas de se transformer en des contraires du plaisir. Il a été trouvé beaucoup de références à la classification des désirs donnée dans la *Lettre à Ménécée*. Cette dernière était en réalité présentée de comme une tripartition *des plaisirs*, ce qui était inexact, puisque Épicure emploie le mot *epithumia*, qui veut dire désir, certaines traductions (et commentaires) suggérant ainsi une ambiguïté du désir et du plaisir dont les candidats n'ont pas su tirer parti : car ils « oubliaient » justement de passer par la médiation du désir et des désirs (*epithumiai*), de la fonction désirante, pour discuter de l'unité et de la multiplicité des plaisirs. Il est certain que des réflexions bien ordonnées, par exemple sur l'*autarkeia*, dont le modèle est procuré par le dieu épicurien, ou encore sur l'unité, totale et en même temps in-finie, sans durée — extatique ? — du plaisir comme couronnement de l'acte et valeur ajoutée de ce qui, « une fois construit », forme un « tout complet » (Aristote, *Éthique à Nicomaque*, X) et qui est ainsi en son concept la fin se suffisant à elle-même, permettaient de produire un concept *pratique* fort de l'unité du plaisir (comme unité d'un *absolu*).

De tous les scénarios de mise en marche en quelque sorte phénoménologiques de la réflexion sur les données de la question à partir de l'expérience vécue, l'*enjeu* qui se dégageait, indissociablement *anthropologique et éthique* – on retrouvait la question directrice du *Philèbe* de Platon –, était celui, classique, de l'existence et de l'essence du plaisir *humain* : parce que l'homme possède la raison, l'intelligence, le plaisir qui convient à l'être humain ne pourrait se réduire à celui, grossier et seulement sensuel, de l'animal, la menace étant alors, ou bien la morne unité de l'hébétude (du « poumon marin »), ou bien la multiplicité tous azimuts des appétits d'un « corps sans organes » (ou fait de *membra disjecta*) qui tendrait à continuellement à se défaire et à désarticuler l'âme. L'enjeu pratique s'ensuivait, que des copies honorables ont dégagé : l'éthique est-elle autre chose que l'art de vivre, c'est-à-dire de composer par la raison l'unité harmonieuse du plaisir qui convient à un composé âme-corps gouverné par la raison ? Répétons-le : il va de soi que la formulation du sujet n'interdisait nullement d'établir qu'un hédonisme conséquent ou une morale de l'efficacité prônaient le contraire ou des voies contraires pour y parvenir.

Maintenant, si l'unité devait être cherchée ailleurs que dans le vécu immédiat et l'expérience actuelle du plaisir, fallait-il nécessairement la découvrir au-delà, *en aval* de l'état de jouissance consciente d'elle-même ? On pouvait aussi la trouver, non pas dans une (re)construction rationnelle du concept ou du principe de plaisir, comme ce serait généralement le cas dans les sagesses antiques, encore moins dans une idée rétrospective ou une espèce de jugement *synthétique a posteriori* porté sur un divers d'impressions agréables, mais *en amont* de la jouissance proprement dite ou de la satisfaction agréable, c'est-à-dire dans *le désir*, dans la (triple) *libido*, par exemple, qui vise la jouissance du savoir aussi bien que celle de l'avoir et du pouvoir. La perspective était

d'autant plus justifiée que, d'une part, le terme de *libido* dit bien en lui-même l'unité duelle, équivoque, du désir et de la jouissance, de la jouissance qui s'annonce et s'anticipe, qui se pressent dans le désir, dès le désir ; que, d'autre part, l'état de désir est lui-même un mixte de douleur (du manque) et de plaisir (de l'escompte de l'objet désiré et fantasmé).

Quoique le jury ait appris à pas se bercer d'illusions, il s'attendait à trouver des copies – il y en eut – recherchant une unité *psychologique* du plaisir en quelque sorte au-delà du principe de plaisir, c'est-à-dire dans l'équilibre psychique qui, résultant de la régulation mutuelle des principes de plaisir et de réalité, serait la condition de l'affirmation du moi-sujet, si tant est que « là où est le ça, le moi [doive] advenir » (Freud).

De fait, les correcteurs ont rencontré, occasionnellement, des copies réfléchies qui cherchaient une unité *morale* du plaisir du côté de la normativité éthique – si le plaisir n'a pas immédiatement en lui-même et par lui-même d'unité, le jugement de valeur, la *doxa* qui porte que le plaisir est *le mal* ou au contraire qu'il est *le bien*, *le bon* ou *l'utile*, lui confère du même coup une *unité significative* qui ne veut pas être seulement extrinsèque, mais analytique, c'est-à-dire l'unité d'une *valeur* ou d'une contre-valeur axiomatique effectuable et d'ailleurs toujours effectuée, selon que les propositions louent et promeuvent le plaisir ou bien le blâment et le proscrivent, selon qu'il faut le poursuivre ou au contraire le fuir. La logique qui sous-tend les thèses morales hédoniste et utilitariste assimilant « plaisir » et « bien » est critiquée par Moore dans les *Principia ethica* puisqu'elle confond les types, ici le bien, qui est une propriété objective ou une qualité générale en effet prédicable de toute sorte de sujet ou de chose (et pas seulement du plaisir, d'ailleurs, puisqu'il arrive qu'on parle d'une « bonne souffrance » et que des plaisirs soient dits « mauvais » ou « vicieux ») – « bien » est une valeur détachable de ce qu'il qualifie – avec l'état subjectif toujours singulier et rigoureusement imprédicable du plaisir, lequel serait toujours ce que Hume appelle « une existence originale ». Sur ce point, les correcteurs ont eu à lire un grand nombre de développements illustratifs, parfois manichéens, généralement moralisateurs et mal argumentés, mais qui tentaient, « avec les moyens du bord », de découvrir une unité éthique dynamique du plaisir dans un ordre de progression ou de subordination hiérarchique des plaisirs, des ressources et voies d'une vie agréable, de l'existence comme « plaisance ». Même non remplie, la visée d'une unité architectonique du plaisir était au cœur du propos.

Enfin, les rapports des correcteurs déplorent qu'aucun candidat ou presque, pourtant soucieux d' « élever le débat » en cherchant pour le plaisir une espèce *d'unité supérieure*, n'ait envisagé une unité *religieuse* du plaisir – il ne s'agit pas ici des copies dans lesquelles il est question d'extase mystique dans un discours trivial et hors sujet –, là encore une unité supérieure « dans un autre » pour ainsi dire. Les quelques candidats qui allaient dans cette direction portaient en général de la distinction entre les plaisirs grossiers de l'*érôs* populaire et ceux de l'*agapè* supérieure, divine, ou encore dans un état de béatitude ou de jouissance du souverain bien qui serait le *telos* et, comme tel, le pôle unificateur, la fin suprasensible *une* de toutes les appétitions et tendances de notre nature sensible et intellectuelle, une unité de principe et de but que l'homme déchu, le pécheur, vivrait sur le mode de la nostalgie (de l'Eden) et/ou de l'espérance, l'unité cherchée du plaisir prenant alors le sens d'un mythe de l'*origine* (perdue) ou d'une promesse du salut et de paradis (retrouvé), d'un état final de jouissance lisse et continue, intégrale, harmonieuse, de l'existence réconciliée avec elle-même. Que serait un plaisir *de résurrection* des corps ?

Touchant la forme, il n'y a pas « rien à signaler », mais pas grand-chose. Ou rien de bien nouveau.

Le jury épargnera aux candidats (et s'épargnera) une liste de perles – elle pourrait être fort longue – qui moque inutilement et méchamment des ridicules d'élèves qui ont encore le droit à l'erreur et à la maladresse, s'ils n'ont pas celui de négliger paresseusement le sujet et d'écrire sans discernement. Quelques correcteurs en ont d'ailleurs signalé de fort jolies, comme « se lever de bonheur », ou d'autres parfois si poétiques qu'on se demande si elles ne sont pas « faites exprès ». Plus graves et plus répandues sont les substitutions de titres d'ouvrages, les confusions entre les auteurs (Epictète pour Épicure...), les fautes d'orthographe sur les noms des auteurs. Mais il n'est pas nécessaire de rappeler au public des classes préparatoires ce qu'ils savent bien, à savoir qu'on

leur demande d'être précis et prudents, de faire attention à ce qu'ils écrivent, de savoir s'abstenir quand ils ont un doute, par exemple quand il s'agit d'attribuer un extrait à un auteur, ou encore lorsqu'ils n'ont plus la mémoire littérale d'une locution ou d'un adage. La rigueur et la précision d'un esprit se prouvent aussi bien par son aptitude à ne pas faire ou à (se) taire quand il ne sait pas que par sa capacité à tirer le meilleur parti de ses connaissances.

Comme les années précédentes, le bilan des observations des correcteurs sur le niveau de la langue écrite est contrasté. Certains notent que la majorité des candidats possèdent un idiome correct, quand d'autres, nombreux, s'inquiètent de la progression du désordre syntaxique – « l'interrogation indirecte est morte », écrit un correcteur, qui note aussi que l'on confond de plus en plus souvent les groupes des verbes (« renvoyer » et « revoir », par exemple et très souvent). Quelques-uns se plaignent de l'aggravation des fautes d'orthographe, quand d'autres se disent surpris de n'avoir pas mis autant de pénalités que par le passé. En revanche, les correcteurs sont unanimes à déplorer la pauvreté de vocabulaire et la grande misère stylistique de la très grande majorité des copies. Beaucoup s'inquiètent de l'uniformité croissante des manières d'écrire et de présenter les idées. Un correcteur formule cette impression qui vaut diagnostic : « C'est la maladresse, l'indigence, l'incorrection, voire la vulgarité de l'expression qui me frappent le plus cette année, *avant même* l'incorrection de l'orthographe... ». S'il y a évidemment toujours – ouf ! – des candidats brillants – et ce sont souvent les mêmes qui, parce qu'ils ont quelque chose à dire, ont une pensée riche et écrivent bien –, puisse le peuple nombreux des candidats sérieux entendre l'appel du jury à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de leur langue ! Au-delà même de la nécessaire correction de l'orthographe et de la syntaxe – c'est un minimum – et d'une maîtrise moyenne de l'expression, c'est la richesse du vocabulaire, l'alliance des nuances et de la netteté du verbe qui permettent l'épanouissement d'une pensée elle-même vivante et surtout précise. « L'attention à la langue, rappelle un correcteur, doit permettre d'éviter les confusions (unité-unicité-universalité) » ou encore les glissements de sens, comme celui « de la mesure quantitative à la modération éthique ».

Il a été rappelé plus haut que les copies sont rarement incomposées – c'est toujours ça ! – ou que, si elles sont informes, c'est en raison de l'inconsistance du contenu ou de la « mollesse » de la réflexion. Malheureusement, d'une part, ainsi que le précise un correcteur, les candidats se contentent souvent « de proposer trois arguments », *i.e.* un plan en 3 parties, lui-même divisé en 3 sous-parties, où les trois arguments « peuvent être mis au service de la même thèse », arbitrairement donc ! Bref, il peut y avoir un plan et la copie être toutefois parfaitement incohérente. En réalité, pour citer un autre correcteur, tout se passe comme si, chez la plupart des candidats, la « technique du plan » s'était perfectionnée aux dépens de la « méthode dialectique », ce formalisme hypothéquant inévitablement toute progression *réelle* du discours. De très nombreux correcteurs demandent surtout que le rapport insiste sur l'orientation à certains égards catastrophique de la logique d'argumentation : dans un très grand nombre de copies, pour ne pas dire dans la majorité d'entre elles, les transitions ou les liaisons principales du propos ne sont plus assurées désormais par « Or », « Donc », pour ne rien dire des marqueurs de contradiction ou d'objection (« Mais », « Au contraire »), plus généralement par des connecteurs syntaxiques forts, mais par les additifs « De plus », « En outre ». Il est à craindre que cette évolution soit davantage le symptôme ou l'effet réflexe d'une terrible passivité connectique que le résultat « autocritique » d'une réflexion (deleuzienne) approfondie sur la substitution d'une logique *connective* du « et » à la logique *prédicative* du « est » dans la pensée et les pratiques contemporaines.

Un dernier énième rappel : la dissertation est un texte, elle n'est que du texte. Elle doit donc être intégralement rédigée. Autrement dit, elle ne doit pas être ornée, bariolée de couleurs différentes, ni décorée de colophons, de traits séparateurs, ni abusivement soulignée, ni surchargée de numéros de parties ou de sous-parties. Ajoutons que les candidats devraient savoir que, tant que la dissertation de concours reste un texte manuscrit, ils devraient proscrire l'abus du blanc effaceur, qui laisse de vilaines traces pas toujours blanches ou qui forme des emplâtres – la rature fait partie de l'écriture, qui doit être nette, droite, même s'il ne faut pas en abuser –, qu'un stylo à encre qui ne bave pas est toujours préférable à un feutre qui traverse la page ou à un stylo à bille qui écrase le

papier et dénote une grande désinvolture ou négligence. L'acte d'écrire est noble. Enfin, l'introduction, les parties et la conclusion – cette dernière, parce qu'elle est un temps à part entière, et en principe le plus décisif de la dissertation, doit être consistante, rédigée avec soin – doivent être physiquement distinctes.

Etc., etc.

Dans la mesure où la dissertation de culture générale doit proposer un véritable travail de réflexion sur le sujet, l'absence de réflexion devrait toujours être disqualifiante ou, si elle ne peut plus l'être en toute rigueur et avec toute la sévérité requise dans l'état de choses docimologique d'aujourd'hui, elle devrait rester non-qualifiante. Pour le dire autrement, l'habileté de la composition et l'aisance de rédaction sont des qualités de forme qui deviennent des handicaps lorsqu'elles dissimulent l'absence de contenu de pensée ou qu'elles ne servent qu'à présenter un arrangement de connaissances apprises par cœur et à faire étalage d'opinions sur le thème qui rencontrent parfois le sujet, incidemment et sans suite, comme en passant. Les candidats doivent savoir que les correcteurs, sans pénaliser excessivement des travaux assez creux mais de bonne facture sur le plan de la forme, sans envoyer par le fond des copies qui n'avaient pas d'autre objectif que de dire et montrer tout ce que leurs auteurs savaient du plaisir, et qui citaient à tout-va, usant et abusant jusqu'à l'incohérence de l'argument d'autorité – Épicure a raison, ses adversaires stoïciens aussi, Aristippe n'a pas tort, Aristote et Platon non plus, et Pascal, les moralistes et les jouisseurs cyniques tout aussi bien, etc. –, ont résolument valorisé *a contrario* des tentatives de discours critiques sincères mais maladroitement, formellement inabouties. Après cela, il ne faut pas s'étonner de l'augmentation de la moyenne, qui peut d'ailleurs continuer à grimper si les candidats intelligents, clairs et bien préparés, capables d'écrire dans une langue maîtrisée comprennent qu'ils ont les moyens de s'élever au-dessus d'une honnête médiocrité s'ils font l'effort de travailler le sujet.

Car, encore une fois, ce n'est pas à une réflexion que nous avons eu affaire le plus souvent, mais au symptôme de son absence, c'est-à-dire à un discours souvent confus, ce qui était particulièrement étrange, quand leur devoir était composé, de la part de candidats qui voyaient bien, qui *sentaient* que le sujet, pour ne pas leur échapper, demandait un tel travail de réflexion et que les éléments de savoir dont ils disposaient ne pouvaient pas être bêtement « plaqués » sur la question sans danger de hors-sujet, mais qui y renonçaient faute de méthode, par désinvolture aussi parfois, peut-être, et qui, par un véritable réflexe conditionné – le *topo*, vite ! – ou par peur de la page blanche – ils croyaient peut-être qu'il leur fallait impérativement se mettre tout de suite à écrire et à en écrire le plus possible –, s'imaginaient pouvoir *dealer* le peu (ou le beaucoup) qu'ils savaient contre quelques points, au risque de tout mélanger et d'établir des relations impossibles ou privées de sens entre les auteurs et le sujet qu'ils avaient à traiter.

Au lieu de dissertations, même maladroitement, ce sont bien souvent des écrans de fumée verbale et verbeuse qui recouvrent le sujet, à vrai dire un brouillard de pensée où scintillent dans des proportions variables des citations, des noms d'auteurs qu'on croit devoir citer ou dont on pense qu'ils « feront bien » dans le propos. Un correcteur écrit que certaines copies « font l'effet d'un caddy de supermarché ». En fait, il n'y a pas de propos. C'est à désespérer, vraiment, de tout effort pour obliger *tous* les candidats à réfléchir. Comment faire ? Que faire ?

Le résultat, c'est que, dans beaucoup de copies, où l'idée même de distinguer entre sensation (agréable) et sentiment (de plaisir) était tout à fait absente, tout finissait par vouloir dire à peu près tout et le contraire de tout, à commencer par le terme d'unité, qui devenait synonyme d'unicité – le plaisir est chose une ou qui a une unité parce qu'il est tellement personnel et tellement changeant qu'il est incommunicable, donc unique à chaque fois : si l'idée n'est pas absurde, on n'établissait jamais pour autant que l'unité-unicité-singularité serait alors celle de la *totalité d'une existence subjective* présente en chacun de ses vécus, dans tous les moments de la vie sensible.

S'agissant précisément de l'universalité du plaisir chez l'homme, bien souvent admise un peu vite – c'est la rengaine des passions de l'homme de toujours qu'Alain voit courir vers ses plaisirs –, comme si l'hypothèse d'une culturalité du plaisir, qui n'empêche pas celui-ci de présenter une unité, bien au contraire – voir *supra* – était insoutenable et le relativisme la doctrine à abattre à

tout prix, quelques candidats étaient tout à fait fondés à chercher dans une expérience universelle du plaisir (volupté des sens) le signe ou la manifestation d'une unité de nature ou d'essence du plaisir. Hélas, la réalité des copies fut beaucoup plus prosaïque : les candidats en question, confondant purement et simplement les notions d'unité et d'universalité, s'interdisaient d'articuler l'une à l'autre, ou encore de fonder l'unité du plaisir vécu sur l'universalité d'une forme, de comprendre en quelque sorte sur un mode platonicien – pourquoi pas ? – tout plaisir ou agrément sensible particulier dûment identifié comme une expression de, ou un mode participant d'une forme intelligible du plaisir.

Le fait que les superpositions et les substitutions de termes deviennent monnaie courante n'est évidemment pas nouveau. Mais il semble que, pour la session 2013, la tonalité dominante aura été le manque de clarté terminologique, le flou notionnel, pour ne pas dire la bouillie conceptuelle la plus complète et la plus stupéfiante parfois. Car, non seulement les copies sont parfois difficiles à comprendre – de quoi est-ce que ça parle ? –, ce qui étonne déjà de la part d'un type de candidats généralement sérieux, clairs, et qui maîtrisent à peu près l'idiome commun, mais on se demande si les auteurs de certaines copies se comprennent eux-mêmes, se soucient d'être compris et de se comprendre. Désinvolture à l'égard des canons de la pensée rationnelle ? Panique devant des questions de réflexion dont ils estiment plus ou moins consciemment qu'il ne sert plus à rien de se les poser ? Les correcteurs sont sortis éprouvés de la correction des dissertations sur l'unité du plaisir. C'est au point qu'on se demande, non sans vertige, ce que ces candidats qui parlaient quelquefois indifféremment de la singularité et de l'universalité du plaisir, entendaient par plaisir, ou même ce que pouvait représenter et valoir ou ne pas valoir, dans leur propre existence, ce que les hommes appellent communément (le) plaisir...